

**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE**  
**CANTON DE ROMBAS**  
**COMMUNE DE NORROY-LE-VEEUR**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU 28 NOVEMBRE 2022**

Conseillers élus : 15  
En exercice : 15  
Présents : 14  
Pouvoirs : 1  
Absents excusés : 1

Date de convocation : 21 novembre 2022

**Étaient présents :** M. Jean-Jacques ARNOUX ; Mme Enza BAROTTE ; Mme Charlotte BECKER ; M. Raymond BECKER ; Mme Géraldine-Sophie CAPRON ; M. Damien FANCELLO ; Mme Pauline GUILBERT ; M. Sylvain MARTIN ; Mme Patricia MELY ; M. Antoine ROSANO ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Michel TROMPETTE ; Mme Karine WEBER ; M. Dominique WEYANT.

**Étaient absents excusés :** Mme Catherine LECUYER a donné procuration à Mme Nathalie ROUSSEAU.

**Secrétaire de séance :** Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 26 septembre 2022.

Avant de commencer la séance, Madame le Maire demande au Conseil Municipal de rajouter un point : Subvention Amicale des Sapeurs-Pompiers. Accord à l'unanimité.

Madame Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

---

**DELIB : 7.5-045/2022 : AVANT-PROJET DÉTAILLÉ ÉCOLE**

Madame le Maire rappelle l'historique de ce projet,

Madame le Maire indique que le coût prévisionnel du projet de rénovation et restructuration de l'école après les différentes phases avant-projet sommaire présentées en commission travaux par le Maître d'œuvre, et au vu de l'évolution des coûts de manière exponentielle :

- Travaux : 470 421,92 euros HT
- Maîtrise d'œuvre : 75 502,70 € HT,
- Prestations diverses : MATEC AMO, Diagnostic amiante, étude de sol et assainissement, Contrôle technique, Sécurité et Prévention de la Santé (SPS), Diagnostic, Géomètre ... : 24 000,00 € HT

Que sur la base du montant de l'APD, nous pouvons déposer les demandes de subventions suivantes :

- DETR /DSIL 85 250.00 euros
- CLIMAXION 42 000.00 euros
- AMBITION MOSELLE 50% sur le reste à charge 221 096.00 euros

Accusé de réception en préfecture  
057-215705112-20221128-2022DEL045-DE  
Reçu le 01/12/2022



DEPARTEMENT DE LA MOSELLE  
CANTON DE ROMBAS  
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR

- SOLDE À LA CHARGE DE LA COMMUNE      221 096.00 euros

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à solliciter auprès des co-financeurs, toutes subventions relatives à l'opération.

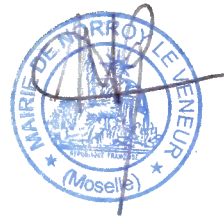
**VOTES : À L'UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 30 novembre 2022  
Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture  
057-215705112-20221128-2022DEL045-DE  
Reçu le 01/12/2022

